



Caisse de l'industrie de la construction (CIC)

Caisse AVS 66.2 – Entrepreneurs Genève

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève

Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20

www.ccb.ch

CCP 12-4493-3

Tél. direct : 022 949 19 51

Réf. : BD/020

(A rappeler dans toute correspondance)

Genève, le 8 décembre 2017

COTISATIONS VARIABLES DE L'USPI GENEVE

Madame, Monsieur,

Conformément aux décisions de l'assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI) Genève du 15 mai 2017, nous vous communiquons ci-après la modification du taux des cotisations variables des employé(e)s de régie :

Ancien taux : 0.37%

Nouveau taux depuis le 1^{er} janvier 2018 : **0.36%**

Nous profitons également de la présente pour vous rappeler la décision prise durant l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2015, à savoir l'application, dès l'exercice 2016, d'une ristourne de cotisations sur les tranches de masses salariales supérieures à CHF 10'000'000.- :

- 0.10% de CHF 10'000'000.- à CHF 12'000'000.-
- 0.15% de CHF 12'000'000.- à CHF 14'000'000.-
- 0.20% dès CHF 14'000'000.-

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de la présente et restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Caisse de l'industrie de la construction
AVS 66.2 - Entrepreneurs Genève

Bruno Dufresne
Responsable Entreprises